

Des années de prison pour quelques instants de « plaisir »

En vacances, loin de tout, il est tentant de succomber à la tentation et de prendre des drogues illicites, surtout dans les pays où on en consomme ouvertement. Ces substances n'en demeurent pas moins interdites. N'oubliez pas que vous faites partie de la minorité visible dans bon nombre de pays. Une simple dose risque de transformer vos vacances en cauchemar.

Tolérance zéro

Les États-Unis observent une politique de tolérance zéro à l'égard de la possession et du trafic de drogues illégales. Les voyageurs arrêtés avec une petite quantité de drogue se retrouveront en prison.

Sachez que certaines drogues qui sont légales au Canada ne le sont pas dans d'autres pays. L'inverse est également vrai. Les voyageurs sont assujettis au système judiciaire du pays dans lequel ils séjournent. Il leur incombe donc de s'informer sur les lois d'un pays relatives aux drogues avant de se rendre dans ce pays.

Les drogues illicites peuvent déformer votre perception de la réalité,

Ordonnances

Quand vous êtes dans un autre pays, même les médicaments prescrits peuvent devenir suspects et être à l'origine de délais et de longues vérifications. Conservez tous vos médicaments dans leur contenant original étiqueté et transportez une note de votre médecin en expliquant l'usage.

et affecter vos émotions et votre jugement. Certaines personnes se sont infligées des blessures très graves à cause des effets hallucinogènes de stupéfiants ou de produits naturels aux pouvoirs prétendument extraordinaires. La plupart des drogues illicites créent une dépendance et risquent de former un cocktail explosif avec les médicaments. Elles risquent de modifier votre rythme cardiaque, votre pression artérielle et votre respiration, entraînant l'évanouissement, le coma ou même la mort.

Comme les drogues illicites peuvent affecter vos facultés, vous ne devriez pas prendre le volant après en avoir consommé. Il est interdit de conduire dans cet état et vous risquez d'avoir un accident. Si vous tombez malade ou êtes blessé alors que vous êtes sous l'effet de la drogue, votre assurance-voyage ne couvrira probablement pas les frais médicaux ni les coûts d'hospitalisation.